

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Printemps d'érable. Automne libéral ?

De Briey, Laurent

Published in:
Politique

Publication date:
2012

Document Version
le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

De Briey, L 2012, 'Printemps d'érable. Automne libéral ?', *Politique*, numéro 76, pp. 27-29.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Comprendre le “Printemps d’érable”



Comme un air de mai 68 québécois © JRR



Printemps d’érable, automne libéral?

Plus de cent jours de grève étudiante. Une cinquantaine de manifestations nocturnes consécutives, réunissant souvent plusieurs milliers de personnes. De nombreuses manifestations en journée ayant parfois rassemblé plusieurs centaines de milliers de personnes. On a du mal à imaginer qu’un mouvement comparable à celui qui a animé le printemps québécois 2012 puisse apparaître en Belgique.

LAURENT DE BRIEY

professeur à la Faculté de sciences économiques, sociales et de gestion de l’Université de Namur et chercheur invité au Centre de recherches en éthique de l’Université de Montréal

Le Québec est une nation traditionnellement paisible. La crise bancaire n’a pas provoqué l’effondrement de ses banques. Il n’est que peu touché par la crise économique et il ne se situe pas au cœur d’une zone euro sous pression. Même l’éternelle opposition entre fédéralistes et souverainistes (voir encadré) paraît aujourd’hui bien moins radicale que lors des référendums de 1980 et 1995 sur l’indépendance du Québec. À comparer le Québec et la Belgique, c’est incontestablement chez nous que l’on devrait s’attendre à voir naître un mouvement social d’une telle ampleur¹. Comment donc a-t-il pu se développer au Québec?

Le clivage souverainistes-fédéralistes

Province majoritairement francophone dans un Canada majoritairement anglophone, le Québec est divisé entre souverainistes (partisans de l’indépendance du Québec) et fédéralistes (défenseurs du maintien du Québec au sein de la Fédération canadienne). Le mouvement souverainiste québécois trouve sa source dans les guerres franco-britanniques des XVII^e et XVIII^e siècles, mais s’est développé sous sa forme moderne dans les années soixante. Deux référendums sur l’indépendance du Québec ont été organisés en 1980 et 1995. Lors du second, le maintien dans la Fédération canadienne ne l’a emporté qu’avec 50,58% des voix. L’opposition entre partis souverainistes et partis fédéralistes est aujourd’hui encore le principal clivage politique québécois. ■

LES ERREURS DU GOUVERNEMENT

Cela commence par la décision du parti libéral au pouvoir d’augmenter en cinq ans de 75% les droits de scolarité universitaire. L’équivalent de notre minerval passerait ainsi d’environ 1600 euros à 2800 euros. L’augmentation se justifierait par la volonté d’accroître le financement des universités. De plus, même si les droits de scolarité sont nettement plus élevés que ceux en vigueur chez nous, l’augmentation planifiée alignerait le Québec sur la moyenne des autres provinces canadiennes. Le gouvernement est en outre ouvert à un renforcement des prêts et des bourses universitaires afin de préserver l’accessibilité de l’éducation supérieure. Bref, même si personnellement elle me paraît inadéquate, la position du gouvernement n’est pas dénuée d’arguments. Elle semble d’ailleurs bénéficier du soutien d’une majorité de la population. On comprend toutefois que l’importance et la brutalité de la hausse aient provoqué une forte réaction des étudiants. Un mouvement de grève débute officiellement le 13 février.

Cela commence par la décision du parti libéral au pouvoir d’augmenter en cinq ans de 75% les droits de scolarité universitaire. L’équivalent de notre minerval passerait ainsi d’environ 1600 euros à 2800 euros.

¹ Le fait que le Québec soit une société plus intégrée que la société belge peut malgré tout être un élément explicatif. La volonté de défendre l’identité francophone du Québec a forgé une conscience collective qui favorise la mobilisation sociale, tandis que la fragmentation linguistique et culturelle et religieuse de la société belge incite peut-être davantage à exprimer son mécontentement sous la forme d’une stigmatisation de l’autre et d’un repli sur soi.

Le gouvernement, l’œil rivé sur les sondages d’opinion, va alors multiplier les erreurs. Il commence par prendre la mobilisation étudiante de haut et pense qu’elle s’essouffera rapidement. Le Premier ministre, Jean Charest, essaie de tourner les étudiants en dérision en blaguant à leur propos lors d’un discours devant des responsables économiques, mais il provoque surtout l’indignation. Le port du carré rouge, signe de soutien à la mobilisation, se répandant, le gouvernement essaie de placer le conflit sous l’angle de la sécurité publique. Il stigmatise des dérapages provoqués par quelques groupes de casseurs lors des manifestations, en fait porter la responsabilité à l’association étudiante la plus radicale, puis essaie de diviser les étudiants en proposant d’entamer des négociations avec les seules autres associations étudiantes. Celles-ci restent toutefois unies, tandis que leurs leaders font preuve d’une étonnante maîtrise de leur communication ainsi que d’un incontestable charisme, contraignant finalement le gouvernement à entamer des négociations avec l’ensemble des associations.

En 48 heures, un compromis semble se dégager. Les leaders étudiants s’engagent à tout le moins à le présenter à leurs membres. Mais la communication de la ministre de l’Éducation, Line Beauchamp, est alors désastreuse. Voulant démontrer qu’elle n’a rien cédé, elle donne une présentation de l’accord radicalement différente de l’interprétation qu’en ont les responsables étudiants. Ceux-ci ont le sentiment d’avoir été grugés. Sans surprise, la base étudiante rejette massivement le compromis.

La contestation reprend de plus belle. Certains étudiants craignent de perdre leur année à cause de la grève et vont devant les tribunaux pour obtenir le droit de suivre leurs cours. Ils obtiennent régulièrement gain de cause, mais d’autres étudiants bloquent l’entrée des établissements de telle sorte qu’il est bien souvent impossible de respecter les décisions de justice. Alors que Line Beauchamp – épuisée et consciente de ses erreurs antérieures ou en désaccord avec l’initiative que prépare le gouvernement? – démissionne le 14 mai, le gouvernement fait adopter une loi spéciale, la «loi 78» (voir encadré), qui modifie les conditions d’exercice du droit de manifestation.

La principale mesure de la loi, l’obligation de fournir à la police l’itinéraire d’une manifestation, n’aurait rien de choquant si elle avait été votée après la résolution du conflit sur base des leçons tirées de celui-ci, mais adoptée alors que la contestation bat son plein, doublée d’un volet répressif imposant des amendes extrêmement lourdes aux personnes participant

à une manifestation illégale, aux associations organisant celles-ci et à leurs responsables, elle est une pure provocation. La seule réponse que le gouvernement apporte à des revendications politiques est la répression. Le gouvernement joue à quitte ou double.

CASSEROLES EN RUE

Et il perd. De nombreux juristes estiment dans les médias que la loi ou certains de ses articles sont inconstitutionnels. La mobilisation ne porte plus tant sur l’opposition à la hausse des frais de scolarité que sur le rejet de la loi 78. Les étudiants reçoivent l’appui des syndicats, de personnes de tout âge et de toute condition sociale. Les appels à la désobéissance civile se multiplient. Les policiers, qu’on imagine à bout de nerf, hésitent sur l’attitude à prendre. Un soir, ils tolèrent la manifestation. Un autre, ils procèdent à plus de cinq cents arrestations de personnes ayant refusé de se disperser après des demandes répétées. Ils n’osent toutefois pas arrêter Anarchopanda... Symbole de la créativité de la

La loi 78

Adoptée le 18 mai 2012, peu avant le centième jour de grève étudiante, la loi 78 est une loi spéciale, c’est-à-dire, au Québec, une loi destinée à régler une situation spécifique, en général un conflit de travail. Ses principales mesures sont :

- l’obligation pour les organisateurs de fournir au moins huit heures à l’avance le trajet suivi par toute manifestation de plus de 50 personnes ;
- l’interdiction d’entraver le droit d’un étudiant de suivre ses cours que ce soit par un acte (un piquet devant l’établissement par exemple) ou par l’omission d’un acte (la non-présence en classe du professeur) ;
- la fixation d’amendes pouvant aller jusqu’à 5000 dollars pour un citoyen participant à une manifestation illégale et à 125 000 dollars pour une association organisant une telle manifestation. Cette association pourrait en outre se voir privée de ses subventions ;
- l’octroi de pouvoirs spéciaux à la ministre de l’Éducation lui permettant d’interdire à un établissement de percevoir les cotisations destinées à une association étudiante ou de leur fournir des locaux ;
- une adaptation du calendrier scolaire pour les établissements où les étudiants sont en grève. ■



« Les casseroles sortent des cuisines... » © |RR|

mobilisation, Anarchopanda est un manifestant portant un costume de panda – alors que le port du masque a été déclaré illégal – qui participe aux manifestations, au cours desquelles il passe son temps à câliner les personnes qu’il rencontre et qui n’hésite pas à s’interposer entre les étudiants et les forces de l’ordre.

Pendant qu’Anarchopanda fait fureur sur Facebook, les casseroles sortent des cuisines. S’il n’est plus permis de manifester sans autorisation, la loi 78 n’interdit pas de faire du bruit. Dès lors, un peu partout à Montréal et dans l’ensemble du Québec, le soir venu, Monsieur et Madame Tout-le-monde sortent de chez eux pour exprimer leur soutien à la mobilisation en frappant sur des casseroles. L’effet est immédiat : le gouvernement accepte de reprendre les négociations.

Au bout de quatre jours de discussions cependant, c’est l’échec. Difficile de savoir exactement ce qui s’est passé. Il semble néanmoins que les étudiants ont fait des propositions de compromis et qu’elles ont été balayées par le gouvernement. À quelques mois d’un probable prochain scrutin électoral, celui-ci refuse de faire la moindre concession. Il est vrai qu’il jouit sur ce dossier d’un soutien plus large que sa base électorale. Il n’est pas mécontent non plus que ce dossier détourne l’attention des médias d’une commission d’enquête sur des faits de corruption susceptible de le mettre en grande difficulté. Il estime en outre que la mobilisation faiblira avec la fin de l’année académique.

Et cette fois, il semble avoir raison. Si lors

de la soirée qui suit l’échec des négociations, la manifestation nocturne quotidienne réunit dix mille personnes, les jours qui suivent, la mobilisation décline effectivement au fur et à mesure que de nombreux étudiants quittent Montréal. Quelques

casseroles continuent à se faire entendre. Les carrés rouges sont toujours accrochés aux vêtements, deux manifestations de grande ampleur à Québec et à Montréal le 22 juin ont rappelé que

les associations étudiantes conservaient une importante capacité de mobilisation, mais la contestation paraît chercher un second souffle, tandis que la répression policière s’intensifie de manière particulièrement interpellante.

Serait-il donc vrai qu’il n’y ait aucun problème que l’absence de solution ne puisse finir par résoudre? Il est trop tôt pour le dire. La mobilisation pourrait reprendre fin août, lors de la reprise des cours. Mais c’est surtout quelques semaines plus tard, lors du scrutin électoral, que la crise devrait trouver son épilogue. Au printemps d’érable, comme est joliment dénommé le mouvement québécois, succédera alors soit un automne libéral, soit l’automne du parti libéral. ■

Il semble néanmoins que les étudiants ont fait des propositions de compromis et qu’elles ont été balayées par le gouvernement. À quelques mois d’un probable prochain scrutin électoral, celui-ci refuse de faire la moindre concession.

Exaspération et défiance

Comme ce fut le cas pour le mai 68 français, peut-on déduire d'un mouvement étudiant massif l'existence d'une crise sociale qui le dépasse? Pas sûr. Le «Printemps d'érable» interpelle un certain style de gouvernance sans être forcément porteur d'une alternative.

LAURENT DE BRIEY

En récusant les étudiants comme des interlocuteurs légitimes et en leur opposant la force, le gouvernement a nourri la contestation. Il semble également qu'il n'ait pas compris que les frais de scolarité n'étaient que le déclencheur d'un malaise plus profond. Si les étudiants n'étaient motivés que par leurs intérêts financiers, il y a longtemps qu'ils auraient dû faire leurs comptes et rentrer en classe. Après tout, quand la hausse sera pleinement effective, la plupart d'entre eux auront quitté l'université. Leur contre-proposition – augmenter l'impôt sur les hauts revenus – pourrait d'ailleurs leur coûter beaucoup plus cher que la hausse voulue par le gouvernement puisque les hauts revenus de demain sont vraisemblablement parmi eux. De plus, certains d'entre eux vont devoir prolonger leurs études pour rattraper les cours perdus actuellement, ce qui leur coûtera plus que la hausse des droits d'inscription. Non, la mobilisation doit avoir des causes plus profondes, mais lesquelles?

Le *fun*, comme le sous-entendent certains? C'est clair que jouer à la révolution peut offrir quelques sensations fortes. L'amusement retiré est certainement un des ressorts sur lequel repose la mobilisation, mais croire qu'il en est la cause serait se méprendre. Je parierais plutôt sur une exaspération et une défiance. Une exaspération face au sentiment d'avoir collectivement perdu prise sur l'évolution de la société et une défiance envers les institutions politiques, deux sentiments qui ne sont pas propres au Québec mais largement répandus dans l'ensemble des sociétés occidentales et qui me semblent devoir s'expliquer par l'oblitération progressive d'une des deux figures à l'origine de l'État moderne.

POUVOIR GESTIONNAIRE

La première de ces figures – la figure républicaine – est symbolisée par le Parlement, elle conçoit l'État comme le lieu où une

collectivité exprime formellement le projet de société qu'elle entend se donner. Cette figure est passée progressivement à l'arrière-plan au profit de la seule figure libérale. Celle-ci comprend l'État à partir des pouvoirs exécutif, administratif et judiciaire. Elle l'assimile à un instrument dont la finalité est de protéger, sur le plan intérieur comme extérieur, les droits et libertés fondamentaux des individus, ainsi que de favoriser la création des ressources nécessaires à l'exercice de ces libertés. Sa légitimité dépend dès lors essentiellement de l'efficacité de sa gestion, qui se révèle notamment par sa capacité à favoriser la croissance économique ou, à tout le moins, à renforcer la compétitivité de son économie. Lorsque la croissance est au rendez-vous, il est aisé pour un État libéral de s'assurer de la satisfaction de ses citoyens. Cela se complique considérablement lorsque la croissance fait défaut et qu'une «gestion efficace» signifie réaliser des réformes perçues comme des régressions sociales mais que le gouvernement présente comme un mal nécessaire. Tôt ou tard, cela ne passe plus – *a fortiori* lorsque, à tort ou raison, une partie importante des citoyens a le sentiment que ces efforts sont mal répartis et que toutes les classes de la population ne sont pas concernées de la même manière.

L'attitude du gouvernement est ainsi le symbole de ce qu'une partie de plus en plus importante de la population ne supporte plus : un pouvoir politique qui perd le contact avec les citoyens et se comporte en gestionnaire, justifiant ses décisions en raison de contraintes économiques. Les citoyens ont le sentiment que les sociétés occidentales se sont imposé ces contraintes à elles-mêmes et ils veulent retrouver une capacité de choix. Ils veulent pouvoir décider du type de société dans laquelle ils veulent vivre.

Tout comme les indignés espagnols et grecs, ou les 99% du mouvement «Occupy Wall Street», ils se heurtent toutefois à une fin de non-recevoir et il est à craindre que, si le mouvement québécois

devait se terminer pas une défaite pure et simple des étudiants, la défiance et l'exaspération n'en ressortiraient que redoublées. Elles se mueraient en amertume. Une génération entière pourrait se retrouver en rupture avec ses institutions politiques. La majorité de celle-ci sans doute se contenterait de se désintéresser des enjeux collectifs, mais les autres seraient susceptibles de se laisser séduire par des formes plus radicales de contestation. La tentation de la violence apparaît déjà aux marges de la mobilisation actuelle, mais la radicalisation s'exprime aussi au cœur du système politique, dans les urnes, au travers de la montée en puissance de mouvements populistes de gauche comme de droite favorisant le repli sur soi identitaire et économique.

QUEL PROJET POLITIQUE ?

Le gouvernement libéral serait donc bien avisé de ne pas tuer tout espoir. Mais, au-delà de la question des droits de scolarité, comment faire face à cette exaspération et à cette défiance? La réponse est d'autant plus délicate qu'un mouvement comme celui en cours actuellement au Québec ne semble pas réellement porteur d'un projet politique. Il était initialement contre la hausse des droits d'inscription. Il est surtout contre la loi 78. Mais le mouvement ne semble pas porteur d'un projet alternatif de société, comme s'il s'agissait d'une protestation encore sans réelle cause.

À vrai dire, la formule est excessive. Le mouvement entend se présenter en défenseur du droit à un système éducatif et, plus largement, à des services

publics affranchis des contraintes économiques et de la logique marchande. Les acteurs au centre de la mobilisation – les associations étudiantes,

mais aussi des intellectuels engagés – y voient un renouveau de l'esprit social-démocrate propre à la Révolution tranquille qui, dans les années soixante, a façonné le Québec moderne, notamment par le développement de politiques sociales similaires à celles des États-providence européens – alors que l'État québécois se reposait jusque-là essentiellement sur l'action de l'Église catholique – et par l'affirmation d'une conscience nationale québécoise. Il n'est d'ailleurs pas anodin que Québec solidaire, le parti politique le plus à gauche sur l'échiquier politique québécois et celui qui a soutenu le plus fortement la mobilisation – au point que l'un de ses leaders ait été arrêté lors d'une manifestation déclarée illégale, tandis que

Les citoyens ont le sentiment que les sociétés occidentales se sont imposé ces contraintes à elles-mêmes et ils veulent retrouver une capacité de choix.



Anarchopanda, ou l'imagination au pouvoir. © ALEXIS GRAVEL



l’une de ses filles est inculpée et a été brièvement détenue pour des actes supposés de vandalisme commis dans le cadre du conflit étudiant –, soit également un parti souverainiste¹.

LE SYNDROME D’UN MAL PLUS ÉTENDU

Il est toutefois loin d’être évident que ce positionnement soit une expression représentative de la majorité des manifestants, notamment des personnes qui soutiennent la contestation sans être des étudiants. Le fait que les intentions de vote en faveur de Québec solidaire ne dépassent pas les 10% et, surtout, n’ont pas progressé depuis le début du conflit, incite à en douter². Le soutien à la contestation me semble avoir pris de l’ampleur non par adhésion avec le positionnement de ses

principaux acteurs, mais parce que la contestation a largement débordé de son enjeu initial. La question des frais de scolarité n’a été qu’un déclencheur d’un mouvement qui, désormais, la dépasse³. C’est le mépris du gouvernement à l’égard des étudiants, c’est l’usage intensif de la répression, c’est l’exaspération envers une gestion technocratique jugée au service des seuls intérêts économiques, qui ont donné envie de faire sonner les casseroles. Sans doute, celles-ci exprimaient-elles également un attachement au modèle social québécois, mais pas un projet politique de renforcement de celui-ci. Cela donne l’impression que la contestation n’a pu s’amplifier que sur une base qu’on peut qualifier, si l’on veut être critique, de conservatrice dans la mesure où son unité repose moins sur une force de propositions

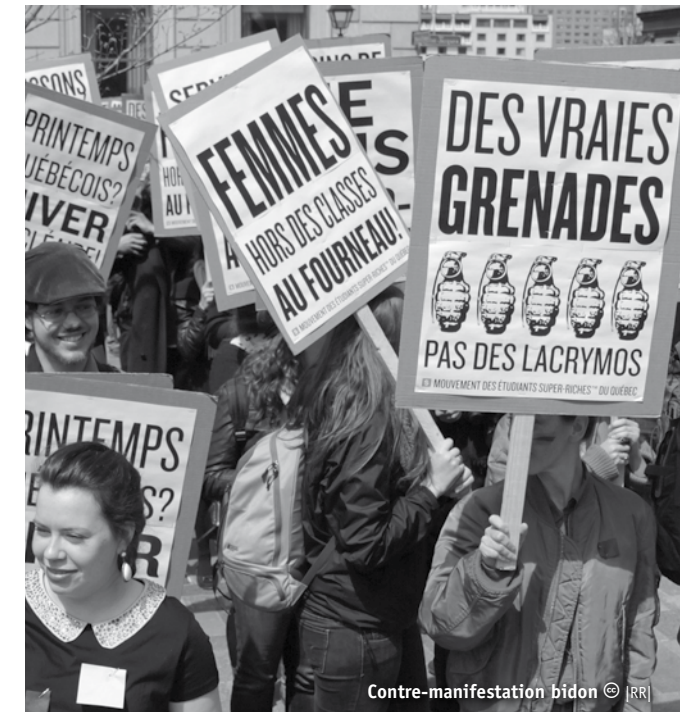
que sur une opposition à des réformes considérées comme déconstruisant des acquis sociaux⁴. Cela suggère que la mobilisation actuelle exprime moins l’espoir d’un monde meilleur que l’angoisse face à une détérioration des conditions de vie.

C’est en cela que, au-delà de ses spécificités, le mouvement québécois me semble reposer sur une exaspération et une défiance qui se généralisent dans de nombreux pays occidentaux. Or, on peut

Au-delà de ses spécificités, le mouvement québécois semble reposer sur une exaspération et une défiance qui se généralisent dans de nombreux pays occidentaux.

légitimement se demander si, tant qu’ils reposeront principalement sur la peur de l’avenir et la volonté de s’accrocher à un passé irrémédiablement révolu, les mouvements de protestation, au Québec comme ailleurs, ne pourront avoir d’autre horizon que l’échec ou le chaos. Ces mouvements ne pourront se transformer en réelles forces de changement que s’ils parviennent à fédérer une majorité de la population autour d’un projet politique qui redonne envie de croire à l’avenir.

Le défi est toutefois de taille car un tel projet, s’il se veut crédible, ne pourra se contenter d’accuser la globalisation financière et de désigner le 1% de coupables. Il devra confronter chacun d’entre nous à nos propres contradictions. La critique récurrente de la mondialisation en est un excellent exemple : si, en tant que citoyens, nous la décrions parce qu’elle subordonne nos choix politiques au renforcement de notre compétitivité économique et, qu’en tant que travailleurs, nous lui reprochons de conduire au déclin de secteurs entiers de notre industrie, en tant que consommateurs, nous nous réjouissons de bénéficier de biens de consommation à bas prix. L’enjeu sous-jacent soulevé par la contestation à l’œuvre au Québec, mais également de la défiance grandissante envers les institutions politiques et économiques en Europe, est dès lors celui-ci : à quels avantages serions-nous disposés à renoncer pour permettre l’émergence d’une alternative sociale ? ■



Contre-manifestation bidon © JRR

1 Certains milieux souverainistes semblent d’ailleurs espérer que le nationalisme québécois pourra retrouver un second souffle via la défense des politiques social-démocrates qu’il ne serait possible de mettre en œuvre dans un Canada dominé par les conservateurs que si la souveraineté québécoise était renforcée. Il y a là une étrange symétrie avec la situation belge où le nationalisme flamand, au-delà de l’enjeu strictement identitaire, repose largement sur la volonté d’entreprendre des réformes socioéconomiques d’inspirations néolibérales auxquelles une majorité de francophones s’opposent. La superposition des clivages identitaires et socio-économiques est toutefois nettement moins évidente au Canada qu’en Belgique. Le parti social-démocrate fédéral, le NPD (Nouveau parti démocrate), y est la principale force d’opposition et s’il réalise son meilleur score électoral au Québec, il ne serait pas le premier concurrent actuel des conservateurs s’il ne bénéficiait pas également d’un soutien important dans d’autres provinces canadiennes. Il est en outre remarquable que les Québécois ont voté nettement plus à gauche lors des dernières élections fédérales que lors des élections provinciales.

2 En fait, ces intentions de vote ont baissé durant la première moitié du conflit avant de remonter ensuite pour revenir à un niveau proche des 10%. Il reste à démontrer que cela soit le signe précurseur d’une réelle tendance haussière. De toute façon, celle-ci se ferait fort probablement en puisant dans les électeurs des autres partis d’opposition, notamment le principal d’entre eux, le Parti québécois. Comme, dans le même temps, les intentions de vote en faveur du Parti libéral au pouvoir ont progressé au détriment essentiellement du parti d’opposition de droite, la CAQ (Coalition avenir Québec), on comprend pourquoi la crise étudiante sert ses intérêts électoraux. Non seulement son assise électorale se renforce, mais, plus important encore pour un scrutin majoritaire à un tour, ses concurrents directs sont déforçés. S’il est difficile de croire que le gouvernement ait volontairement favorisé le développement de la crise étudiante, il est par contre vraisemblable que, en raison de ses conséquences électorales potentiellement favorables, il ait, par la suite, estimé qu’il n’était pas nécessaire de faire la moindre concession pour la résoudre.

3 Un sondage réalisé à la fin du mois de mai le confirme. 56% des sondés se sont déclarés plutôt en désaccord (29%) ou tout à fait en désaccord (27%) avec la proposition « la crise étudiante repose uniquement sur la hausse des droits de scolarité ». Seuls 40% des sondés étaient plutôt en accord (25%) ou tout à fait en accord (15%) avec la proposition (voir www.radio-canada.ca, consulté le 22 juin 2012).

4 La suppression totale des frais de scolarité est certes une revendication qui peut, indépendamment de son bien-fondé ou non, être présentée comme exprimant une volonté d’approfondissement des droits sociaux. Toutefois, cette suppression n’est revendiquée que par la Classe, l’association étudiante la plus radicale, et qui, sauf erreur de ma part, est assez largement considérée comme un facteur nuisant à la crédibilité étudiante. A nouveau selon le sondage réalisé fin mai, la suppression des frais de scolarité ne reçoit le soutien que de 11% des sondés, 13% étant favorables au gel, tandis que 27% souhaitent les voir augmentés. La majorité des sondés (45%) est pour sa part favorable à un compromis sous la forme d’une indexation des frais de scolarité (voir www.radio-canada.ca, consulté le 22 juin 2012).



Contre-manifestation bidon : tout y est © JRR